

**DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 AVRIL 2021**

N°0061/2021 : approbation d'une convention de prêt du tableau "Anomalies" de 20 x 20 cm : coton, encres, broderie à l'aiguille et au crochet de Lunéville entre Céline Lepage et Loire Forez agglomération – Maison des Grenadières.

Il est décidé de signer une convention avec Céline Lepage, sise 11 place Marchande 15300 Murat, concernant le prêt du tableau « Anomalies » de 20 x 20 cm : coton, encres, broderie à l'aiguille et au crochet de Lunéville, qui sera exposé à la maison des Grenadières, 5 rue Marchande 42440 Cervières, dans le cadre de l'exposition temporaire *Les fils du Bauhaus*, du 15 janvier au 15 novembre 2021, dates d'enlèvement et de retour comprises.

La valeur totale d'assurance est de 285 €. La mise à disposition du chapeau est effectuée à titre gracieux.

N°0062/2021 : Approbation des travaux d'éclairage public rue du 8 mai à Boën-sur-Lignon.

Il est décidé de commander au SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) les travaux en objet. Cette prestation s'élève à un montant total de 836 €.

Détail : EP 22 399	Montant HT travaux	% PU	Participation collectivité
Eclairage Grande Rue Franche	880 €	95 %	836 €

Cette participation sera financée par l'enveloppe d'investissement d'initiative communale affectée à la commune de Boën-sur-Lignon au titre « voirie/éclairage public ».

N°0063/2021 : demande de subvention dans le cadre du contrat LEADER Forez 2014-2020, pour le projet intitulé « Préserver, pérenniser et structurer les diverses filières agricoles et leurs productions ».

Il est décidé de solliciter une subvention européenne FEADER auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat LEADER Forez 2014-2020, pour le financement de l'action intitulée : Préserver, pérenniser et structurer les diverses filières agricoles et leurs productions. La dépense totale de cette action s'élève à 99 411,50 € TTC €. Le plan de financement de cette action est présenté dans le tableau suivant :

Plan de Financement		Animation de l'élaboration PAEN Côteau du Forez (0,5 ETP)		Appui à la structuration des filières et productions agricoles, à la valorisation des AOP et à la pérennisation des exploitations et des emplois agricoles (0,5 ETP)		Totaux
		Montants	Taux	Montants	Taux	
Aides publiques nationales	Département de la Loire	7 952,92 €	16%			7 952,92 €
	Loire Forez agglomération			7 952,92 €	16%	7 952,92 €
FEADER		31 811,68 €	64%	31 811,68 €	64%	63 623,36 €
Autofinancement		9 941,15 €	20%	9 941,15 €	20%	19 882,30 €
Totaux		49 705,75 €	100%	49 705,75 €	100%	99 411,50 €

N°0064/2021 : attribution de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.

Il a été attribué une subvention d'un montant de 1500 € aux bénéficiaires suivants :

- Mme SILVEIRA Irène - 8 rue des platanes 42160 ST-CYPRIEN
- M. CLEMENCON Antonin - 2063 route de fils 42380 LURIECQ.

N°0065/2021 : demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour des travaux d'assainissement dans le cadre de la mise en séparatif rue des Moulins et l'ilot Jardin d'Allard à Montbrison.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour des travaux d'assainissement dans le cadre de la mise en séparatif rue des Moulins et l'ilot Jardin d'Allard à Montbrison.

Il est décidé de solliciter une subvention pour les travaux d'assainissement dans le cadre de la mise en séparatif rue des Moulins et l'ilot Jardin d'Allard à Montbrison auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 198 308 € HT pour la totalité du projet.

N°0066/2021 : inspection des ouvrages d'art et de soutènement.

Il est décidé de conclure un marché afin d'effectuer des prestations d'inspection des ouvrages d'art et de soutènement présents sur le territoire de Loire Forez agglomération pour une durée d'un an renouvelable 1 fois. Le montant maximum annuel du marché est de 80 000 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est la société ARTEIS INGENIERIE – 1 Impasse de la cure 39700 AUDELANGE.

N°0067/2021 : travaux d'aménagement d'espaces verts sur la commune de St-Bonnet-le-Château.

Il est décidé de conclure un marché afin d'effectuer des travaux d'aménagement d'espaces verts sur la commune de St-Bonnet-le-Château. Le montant du marché est de 14 771.05 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est la société TERIDEAL TARVEL – 90 rue André Citroën – CS 60009 69747 GENAS.

N°0068/2021 : approbation des avenants n° 4 à la convention d'utilisation de la piscine du Petit Bois par l'association des sauveteurs secouristes de Bonson.

Il est décidé de signer un avenant n°4 à la convention existante avec l'association des sauveteurs secouristes de Bonson pour la période du 23 janvier au 6 février 2021 qui proposera, au regard de l'application des décisions sanitaires pour le sport en date du 15 décembre 2020, des créneaux relatifs à la dérogation concernant les formations professionnelles ou continue des entraînements selon les plannings établis et dans le respect du couvre-feu.

N°0069/2021 : approbation de la convention de mise à disposition temporaire à titre gracieux de la piscine Aqualude au comité départemental handisport de la Loire pour l'organisation des jeux départementaux de l'avenir Handisport.

Il est décidé de signer une convention temporaire à titre gracieux avec le comité départemental handisport de la Loire en présence d'un agent de Loire Forez agglomération le mercredi 10 février 2021 de 13h à 16h30. Cette convention vise à fixer les modalités d'utilisation de la piscine communautaire Aqualude dans le cadre de l'organisation de compétitions départementales de natation et selon le protocole sanitaire en vigueur.

N°0070/2021 : approbation d'une convention de prêt de bijoux brodés main entre Daniela Gandulfo pour Makondo Accessoires et Loire Forez agglomération – Maison des Grenadières.

Il est décidé de signer une convention avec Daniela Gandulfo pour Makondo accessoires sise 21 rue Etienne Mimard 42000 St-Etienne, concernant le prêt de tambours brodés et de bijoux brodés mains: broches, bagues, boucles d'oreille et barrettes cheveux qui seront exposés à la maison des Grenadières, 5 rue Marchande 42440 Cervières, dans le cadre de l'exposition temporaire Les fils du Bauhaus, du 15 janvier au 30 novembre 2021, dates d'enlèvement et de retour comprises.

La valeur totale d'assurance est de 600 €. La mise à disposition des meubles est effectuée à titre gracieux.

N°0071/2021 : approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition entre Loire Forez agglomération, l'association Arts et Musiques en Loire Forez et la commune de St-Cyprien.

Il est décidé de signer un avenant à la convention entre Loire Forez agglomération, l'association Arts et Musiques en Loire Forez et la commune de St-Cyprien pour proroger la mise à disposition des locaux de l'école de musique, sise 8 rue Germaine Robin 42160 St-Cyprien. Loire Forez agglomération reversera à la commune de St-Cyprien une somme pour l'ensemble des frais pour 209 m², celle-ci sera actualisée au 1^{er} janvier de chaque année par application d'un coefficient de révision.

Cette mise à disposition est consentie pour une période d'un an.

N°0072/2021 : approbation de la convention de partenariat avec l'EHPAD de Noirétable et Loire Forez agglomération.

Il est décidé d'approuver la convention de partenariat entre Loire Forez agglomération et l'EHPAD de Noirétable afin de permettre aux enfants de l'ACM de Noirétable de prendre leur repas au sein de cet établissement durant les vacances scolaires.

N°0073/2021 : approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition entre Arts et Musiques en Loire Forez et Loire Forez agglomération.

Il est décidé de signer un avenant pour proroger la durée de la convention entre Loire Forez agglomération et Arts et Musiques en Loire Forez, concernant la mise à disposition des locaux communautaires suivants :

- Pôle inter-associatif sise 27 rue Alsace lorraine 42130 Boën sur Lignon,
- Salle musique sise 2 place de l'église 42440 Noirétable,
- 1^{er} étage du bâtiment DDE sis 2 avenue de St-Etienne 42380 St-Bonnet-le-Château.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit pour une durée de 1 an jusqu'au 31 décembre 2021.

N°0074/2021 : approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition entre Loire Forez agglomération, l'association Arts et Musiques en Loire Forez et la commune de Montbrison.

Il est décidé de signer un avenant à la convention entre Loire Forez agglomération, l'association Arts et Musiques en Loire Forez et la commune de Montbrison pour proroger la mise à disposition des locaux du centre musical Pierre Boulez, sis montée des Visitandines 42600 Montbrison.

Loire Forez agglomération reversera à la commune de Montbrison une somme pour l'ensemble des frais pour 706 m², celle-ci sera actualisée au 1^{er} janvier de chaque année par application d'un coefficient de révision. Cette mise à disposition est consentie pour une durée de 1 an.

N°0075/2021 : engagement des aides individuelles dans le cadre du dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation du virus COVID-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation.

Il est décidé d'octroyer au salon de coiffure « Aurélie Coiffure » représenté par Mme Aurélie DEVAUX et situé à Boisset-lès-Montrond, une aide forfaitaire de 1 000 €.

N°0076/2021 : approbation de la demande d'une subvention dans le cadre du PDR 2014-2020 pour l'action de coopération « conception et test de séjours touristiques packagés pleine nature accessibles », également désignée par « ma destination nature accessible ».

Il est décidé de solliciter une subvention européenne FEADER auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat LEADER Forez 2014-2020, pour le financement de l'action « conception et test de séjours touristiques packagés pleine nature accessibles ». La dépense s'élève à 29 447,29 € TTC. L'autofinancement de Loire Forez agglomération, à hauteur de 5 889,46 € TTC, représente 20% du montant de la dépense. L'aide financière FEADER est sollicitée à hauteur de 23 557,83 €, soit 80 % du montant de la dépense HT/TTC.

Il est décidé de déposer le dossier de demande de subvention auprès des services instructeurs et d'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant.

N°0077/2021 : approbation de la demande d'une subvention dans le cadre du PDR 2014-2020 pour l'action de coopération « fenêtres sur bourg – organisation d'un cycle de séminaires sur la thématique de la revitalisation des centres-bourgs ».

Il est décidé de solliciter une subvention européenne FEADER auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat LEADER Forez 2014-2020, pour le financement de l'action « fenêtres sur bourg – organisation d'un cycle de séminaires sur la thématique de la revitalisation des centres-bourgs ». La dépense s'élève à 18 245,79 € TTC. L'autofinancement de Loire Forez agglomération, à hauteur de 3 649,16 € TTC, représente 20% du montant de la dépense. L'aide financière FEADER est sollicitée à hauteur de 14 596,63 €, soit 80 % du montant de la dépense TTC.

Il est décidé de déposer le dossier de demande de subvention auprès des services instructeurs et d'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant.

N°0078/2021 : approbation d'une convention mise à disposition d'exposition entre M. Jean-Marie PEULT et Loire Forez agglomération.

Il est décidé de signer une convention avec M. Jean-Marie PEULT, domicilié 28 rue Colette 42170 St-Just St-Rambert, concernant la mise à disposition de l'exposition « panorama du Forez argentin » à la médiathèque Loire Forez située à St-Just St-Rambert. Cette mise à disposition

aura lieu du 22/10/2020 au 03/04/2021. Le contenu de la mise à disposition a une valeur de 905 € TTC. La mise à disposition de l'exposition est gracieuse.

N°0079/2021 : mise à disposition de 2 bennes d'un volume de 30m³ sur plusieurs sites de Loire Forez agglomération.

Il est décidé de conclure un marché afin d'effectuer une mise à disposition de 2 bennes d'un volume de 30m³ sur plusieurs sites de Loire Forez agglomération. Le montant maximum du marché est de 39 000 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est la société BM ENVIRONNEMENT – Lieu-dit la Barge 42130 STE-AGATHE-LA-BOUTERESSE.

N°0080/2021 : approbation d'un contrat avec les services de la Poste pour la distribution du Loire Forez Magazine Février (semaine 8 : du 22 au 26 février 2021).

Il est décidé de conclure un contrat avec les services de la Poste pour la distribution du magazine Loire Forez de février 2021 à réaliser selon les conditions précisées.

Cette prestation s'élève à un montant total de 10 197.64 € HT soit 12 237.18 € TTC.

N°0081/2021 : modification du règlement des médiathèques-ludothèques Copernic concernant les remboursements des documents et objets dégradés ou perdus.

Il est décidé d'intégrer dans le règlement des médiathèques ludothèques Copernic, au remboursement des documents et objets détériorés ou perdus, les supports de lectures et les jeux vidéo. Seront également intégrées les lignes afférentes concernant le tarif de ces remboursements selon la grille tarifaire jointe en annexe. La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Tarifs des médiathèques – ludothèques

Adhésion extérieure adulte	30 €
Adhésion extérieure enfants	15 €
Adhésion extérieure collectivité	30 €
Carte perdue	2 €
Photocopie ou impression	0.10 €
Remboursement document adulte	20 €
Remboursement document enfants	12 €
Remboursement document BD	15 €
Remboursement document CD	15 €
Remboursement document DVD	30 €
Remboursement jeux	Prix d'achat public
Remboursement jeu surdimensionné	300 €
Supports numériques	70 €
Jeux vidéo	40 €

Pour les remboursements, une décote est appliquée selon l'usure et l'ancienneté du document :

- -25% si le document a entre 10 et 20 prêts,
- -50% si le document a entre 20 et 50 prêts,
- -100% si le document a plus de 50 prêts et/ou plus de 15 ans d'ancienneté.

N°0082/2021 : approbation de la convention de partenariat avec l'entreprise MT Motoculture pour la mise à disposition gratuite de broyeurs à végétaux auprès des usagers du territoire.

Il est décidé d'approuver la convention de partenariat avec l'entreprise MT Motoculture pour la mise à disposition gratuite de broyeurs à végétaux auprès des usagers du territoire.

La présente convention est établie pour une durée de 2ans et lui donnera droit à une indemnisation de la jardinerie en fonction des objectifs remplis sans pouvoir excéder 4 000 € TTC pour la durée totale de la convention.

N°0083/2021 : approbation d'un contrat avec les services de la Poste pour la distribution du calendrier de la déchèterie mobile (semaine 8 : du 22 au 26 février 2021).

Il est décidé de conclure un contrat avec les services de la Poste pour la distribution du calendrier de la déchèterie mobile à réaliser selon les conditions prévues. Cette prestation s'élève à un montant total de 755.44 € HT soit 906.52 € TTC

N°0084/2021 : approbation de la demande de communication de données détaillées au logement en application des dispositions de l'article L.411-10 du code de la construction et de l'habitation.

Il est décidé d'approuver la demande de communication de données détaillées au logement en application des dispositions de l'article L.411-10 du code de la construction et de l'habitation. Il s'agit de données gratuites qui seront exploitées dans le cadre de l'observatoire de l'habitat de Loire Forez.

N°0085/2021 : agrément de contrats de sous-traitance décembre 2020 et janvier 2021.

Il est décidé d'accepter les actes spéciaux de sous-traitance suivants :

Objet du marché	N° du lot	Titulaire - Nom et adresse	Objet de l'acte	Montant HT sous-traitance	Sous-traitant - Nom et adresse
Travaux de travaux pour la réfection du réseau d'alimentation en eau potable Programme 2020-2025	NC	Groupeement CHOLTON/SADE 197 ancien canal de la Madeleine St-Maurice-sur-Dargoire 69440 CHABANIERE	Réfection des enrobés	12 000,00 €	EIFFAGE ROUTE CENTRE-EST Rue François Coli BP 96 42162 ANDRE-ZIEUX-BOUTHEON Cedex
Travaux Orangerie - Lot n°11 Electricité	11	SNER - ZA Porte de la Suisse Normande Allée de Cindais 14320 ST-ANDRE - SUR-ORNE	Tirage de câbles Pose d'appareillages	40 000,00 €	ENTRETIEN DU FOREZ Parc d'activité Chambayard 42130 BOËN
Travaux d'assainissement des secteurs « Bourg - La Gare » sur la commune de Périgneux Lot 1 station d'épuration du Bourg	1	EUROVIA DALA Agence LMTP ZI Molina la Chazotte 8 rue du Puits Lacroix 42650 ST-JEAN-BONNEFONDS	Fourniture et plantation de roseaux et hélophytes, et plantation des talus	13 100,00 €	OASURE Les Muats - route de Chambles 42170 ST-JUST ST-RAMBERT
Travaux d'assainissement et d'eau potable du hameau de Miribel sur la commune de Périgneux (GDC entre LFa et le syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable du Haut Forez)	Unique	SADE La Rama 42840 MONTAGNY	Annulation de la sous-traitance du 20/11	0,00 €	Maçonnerie MICHELLAND 2 rue Auguste Renoir 69550 ST-JEAN-DE-BUSSIERE
Travaux d'aménagement des espaces publics du centre bourg de la commune de St-Bonnet le Château - Lot n°1 Travaux année 2020	1	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST Rue François Coli BP 96 42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex	Grenaillage	15 000,00 €	TL GRENAILLAGE ZA du Muron Rue Antoine Durafour 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Exécution de services de transport public non urbain de personnes par autocars sur le territoire de Loire Forez agglomération Lignes régulières 112 et 302 Lot n°2 Ligne régulière 302 et ses circuits scolaires associés	2	CARS PHILIBERT + 2TMC (sous-traitant) + SESSIECQ (sous-traitant) 4, avenue Barthélemy Thimonnier BP 15 69641 CALUIRE cedex	Doublages scolaires Soleymieux Montbrison matin 7h17	84€/jour L,M,M,J,V	2TMC 28 rue des roseaux verts ZAC des Granges 42600 MONTBRISON

Travaux de construction de trois bassins de stockage sur la commune de Boën-sur-Lignon Lot n°3 - bassin de Bailly	3	Groupe ment SADE / DURON CONSTRUC-TEUR La Rama 42840 MONTAGNY	Etanchéité	5 000,00 €	ETANCOBA ZAC des Granges 42150 BUSSIÈRES
Travaux divers assainissement et eau potable	4	CHOLTON 197 Ancien canal de la Madeleine-CS 90103 St-Maurice-sur-Dargoire 69440 CHABANIERE	Réhabilitation de canalisations d'assainissement rue Poizat à Sury-le-Comtal	36 145,00 €	OREA ZI les Iles 3 rue Jacques Monod 69320 FEYZIN
Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon		Groupe ment SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 69007 LYON	Pose des 4 rampes d'aération	3 500,00 €	EUROPELEC 209 rue de l'université 75007 PARIS
Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon		Groupe ment SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 69007 LYON	Électricité automatique	206 330,00 €	ACEA SARL ZI St-Thomas Rue Marcel Dassault 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES
Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon		Groupe ment SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 69007 LYON	Plomberie, chauffage, rafraichissement, VMC double flux	16 074,95 €	SAS BEALEM 314 rue Adamas 42210 MONTROND-LES-BAINS
Travaux d'aménagement de la voirie rue Aldo Moro sur les communes de Boën sur Lignon et de Ste-Agathe-la-Bouteresse		EUROVIA DALA 348 avenue Charles de Gaulle 42153 RIORGES	Travaux de démolition et terrassement	6 230,00 €	ATP AUVERGNE TRAVAUX PUBLICS La Truffe 63250 CHABRELOCHE
Travaux d'aménagement et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire Lot 1 secteur nord	1	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST Rue François Coli BP 96 42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex	Fourniture et mise en œuvre de béton bouchard-dé Ep 18cm	5 988,00 €	SOLS LOIRE AUVERGNE Parcs des Murons 8 rue Jules Védrières 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Travaux de construction de trois bassins de stockage sur la commune de Boën-sur-Lignon Lot n°3 Bassin de Bailly	3	Groupe ment SADE / DURON CONSTRUCTEUR La Rama 42840 MONTAGNY	Réhabilitation local technique à Böen, doublage avec isolation et ravalement façade	5 300,04 €	BOULLIARD 1 rue François Couperin 42000 ST-ETIENNE
Travaux d'aménagement de voirie du chemin de l'Horme sur la commune de Sury-le-Comtal		TPCF Ets COLAS ZA des Bergères 199 rue de la Sauveté CS 31011 42210 MONTROND LES BAINS	Coulage de caniveaux CC2 et signalisation horizontale et verticale	43 968,89 €	AXIMUM 5 avenue Benoît Fournayron 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Restructuration des réseaux d'assainissement sur le secteur Boënnais Lot n°4 : Tronçon n°7- Redimensionnement de la canalisation gravitaire amont à la STEP de BAILLY	4	SADE La Rama 42840 MONTAGNY	Reprise de tranchées, décaissement, fourniture, transport et mise en œuvre manuelle d'enrobé à chaud	11 760,00 €	EIFFAGE 17 boulevard Charles Voisin BP96 42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Travaux d'aménagement et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire Lot 1 secteur nord	1	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST Rue François Coli BP 96 42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex	Fourniture et pose de galet	15 000,00 €	SAS DURAND PHILIPPE Les petits Brus – Mialaure 43000 ESPALY-ST-MARCEL
Travaux d'assainissement et d'eau potable du hameau de Miribel sur la commune de Périgneux (GDC entre LFA et le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Haut Forez)		SADE La Rama 42840 MONTAGNY	Réfection de tranchées (sous RD32 et hameau Miribel)	59 224,62 €	EIFFAGE LOIRE AUVERGNE - Agence d'Andrézieux 17 boulevard Charles Voisin BP96 42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Travaux d'assainissement des secteurs « Bourg - La Gare » sur la commune de Périgneux Lot 1 station d'épuration du Bourg	1	EUROVIA DALA Agence LMTP ZI Molina la Chazotte 8 rue du puits Lacroix 42650 ST-JEAN-BONNEFONDS	Fourniture et pose de clôtures et portails	6 950,00 €	SARL GIRAUDIAS Gourchaud 42130 ST ETIENNE LE MOLARD

N°0086/2020 : agrément des avenants de décembre 2020 et janvier 2021

Il est décidé d'accepter les avenants suivants qui n'impactent pas le montant du marché :

Titulaires	Objets des marchés	Motifs	Montants
CALIA CONSEIL 24 Rue Michal 75013 PARIS	Mission d'accompagnement, définition d'une stratégie visant à optimiser le fonctionnement du service ADS et à améliorer les conditions de travail des agents	Prolongation durée d'exécution	0,00 €
ERNST & YOUNG ET ASSOCIES 1-2 place des Saisons Paris la Défense 1 92400 COURBEVOIE	Etude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une station de recharge multi-énergies pour véhicule hydrogène et GNV	Prolongation durée d'exécution	0,00 €
IMPRIMERIE MALVEZIN VALADOU 5 Rue Félix Daguerre ZI Sistrières 15000 AURILLAC	Réalisation de documents imprimés - Marchés subséquents n°10 Affiches et flyers avenant 4	Ajout de prix nouveaux	0,00 €
TPCF Ets COLAS ZA des Bergères 199 rue de la Sauveté CS 31011 42210 MONTROND LES BAINS	Travaux d'aménagement de voirie du chemin de l'Homme sur la commune de Sury-le-Comtal	Ajout prix nouveaux	0,00 €

DEDALE SCOP 15 place de la République 43130 RETOURNAC BEMO URBA ET INFRA 2 bis rue des Moulins 43700 BRIVES CHARENSAC	Elaboration PLU Montarcher (avenant n°4)	Ajout prestations	0,00 €
IMPRIMERIE COURAND ET ASSOCIES 82 route de Crémieu 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	Réalisation de documents imprimés - Marché subséquent n°14 Dépliants	Ajout de prix	0,00 €
IMPRIMERIE COURAND ET ASSOCIES 82 route de Crémieu 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	Réalisation de documents imprimés - Marché subséquent n°14 Dépliants	Ajout de prix au marché	0,00 €

N°0087/2021 : convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune d'Unias en matière d'assistance juridique.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune d'Unias en matière d'assistance juridique. Pour ce faire, le volume horaire global est estimé à 6 heures. Le coût horaire du service étant de 67 €, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 402 €.

Elle est conclue jusqu'à réalisation des dossiers correspondants à ce volume horaire global estimé.

N°0088/2021 : convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune de St-Georges-Haute-Ville en matière de commande publique.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune de St-Georges-Haute-Ville en matière de commande publique.

Pour ce faire, le volume horaire global est estimé à 5 heures. Le coût horaire du service étant de 198 €, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 990 €.

Elle est conclue jusqu'à réalisation des dossiers correspondants à ce volume horaire global estimé.

N°0089/2021 : acquisition de mobilier pour la ludothèque Copernic à Montbrison – lots n°1 et 2.

Il est décidé de conclure 2 marchés pour l'acquisition de mobilier pour la ludothèque Copernic à Montbrison :

- Lot n°1 : tables, assises et mobilier pour les espaces publics

Le montant maximum du marché est de 25 000 € HT. Le titulaire retenu pour ce marché est la société ST-ETIENNE BUREAU MOBILIER – 76 E rue de la Talaudière 42000 ST-ETIENNE.

- Lot n°2 : étagères et bacs pour les collections

Le montant maximum du marché est de 80 000 € HT. Le titulaire retenu pour ce marché est la société SCHLAPPMOBEL – 2 rue Alexis de Tocqueville 92160 ANTONY.

N°0090/2021 : attribution de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.

Il a été attribué une subvention d'un montant de 500 € aux bénéficiaires suivants :

-Monsieur BEAUFORT Gérard - 1325 route de Menacey 42600 PRALONG

-Madame DESCHAMPS Lucie - 197 route du pont neuf 42990 SAUVAIN

-Monsieur MAZENOD Christophe - 26 lot Dupond 42210 L'HOPITAL LE GRAND

-Madame FLACHON Virginie - 7 chemin des Mazenottes 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ

-Madame ARDOUIN Laurence - 130 chemin de la Croze 42990 PALOGNEUX

-Monsieur FOUGERAS Emmanuel - 35 impasse des Saules 42210 L'HOPITAL LE GRAND

-Monsieur CHAZAUD Hervé - 3 impasse du Furan 42600 MONTBRISON

-Monsieur VOURIOT Pierre - 8 impasse Déchelette 42130 BOEN

-Madame CAVECCHIA Maud - 4 rue des Mésanges 42610 ST ROMAIN LE PUY

N°0091/2021 : convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune de Craintilleux en matière de commande publique.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun

commande publique/assistance juridique auprès de la commune de Craintilleux en matière de commande publique.

Le coût de l'unité d'œuvre du service étant de 198 €, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 990 €. Elle est conclue jusqu'à résiliation des marchés correspondant à ce volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics.

N°0092/2021 : demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour un diagnostic amont de la recherche et réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) concernant la station d'épuration SITEPUR sur la commune de Savigneux.

Il est décidé de solliciter une subvention pour un diagnostic amont RSDE concernant la station d'épuration SITEPUR sur la commune de Savigneux auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent 55 000 € HT pour la totalité du projet.

N°0093/2021 : demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour des travaux d'assainissement dans le cadre de la mise en séparatif avenue des Barques et collège Anne Franck à St-Just St-Rambert.

Il est décidé de solliciter une subvention pour les travaux d'assainissement dans le cadre de la mise en séparatif avenue des Barques et le collège Anne Franck à St-Just St-Rambert auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 800 000 € HT pour la totalité du projet.

N°0094/2021 : demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour la gestion des boues dans le cadre de l'interdiction d'épandage lié au Covid 19 sur la commune de Périgneux – Lagune la Gare.

Il est décidé de solliciter une subvention pour la gestion des boues dans le cadre de l'interdiction d'épandage lié au Covid 19 sur la commune de Périgneux– Lagune la Gare auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 48 514,58 € HT pour la totalité du projet.

N°0095/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) « rénovation énergétique » du 29 janvier 2021 pour les travaux de rénovation énergétique visant à l'amélioration des gestions techniques centralisées (GTC) de la piscine de l'hôtel d'agglomération à Montbrison.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) « rénovation énergétique » pour l'amélioration des gestions techniques centralisées (GTC) de la piscine Aqualude et de l'Hôtel d'agglomération à Montbrison. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 18 808 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL « rénovation énergétique » est sollicitée à hauteur de 3 761,60 €, soit 20 % du montant de la dépense HT.

N°0096/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) « rénovation énergétique » du 29 janvier 2021 pour la rénovation des éclairages extérieurs du bâtiment du service des eaux situé à Laplatte sur la commune de Montbrison.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) « rénovation énergétique » pour rénover les éclairages intérieurs du bâtiment du service des eaux Laplatte. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 12 000 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL « rénovation énergétique » est sollicitée à hauteur de 2 400 € HT, soit 20 % du montant de la dépense HT.

N°0097/2021 : demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre de l'autosurveillance et de la connaissance des systèmes de rejets d'assainissement sur le territoire de Loire Forez agglomération pour l'année 2021.

Il est décidé de solliciter une subvention dans le cadre de l'autosurveillance ainsi que sur la connaissance des systèmes de rejets d'assainissement sur le territoire de Loire Forez agglomération auprès pour la totalité du projet.

N°0098/2021 : avenant n°2 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville entre l'Etat, Loire Forez agglomération, la ville de Montbrison, Bâtir et Loger et Loire Habitat.

Il est décidé de signer l'avenant n°2 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville signée le 22 décembre 2015 entre l'Etat, Loire Forez agglomération, la ville de

Montbrison, Bâtir et Loger et l'OPH Loire Habitat. Les autres dispositions de la convention initiale et de l'avenant n°1 restent inchangées.

N°0099/2021 : signature de l'acte authentique en la forme administrative concernant le transfert de propriété du bassin de rétention des eaux pluviales du lotissement le domaine des Iris à Montbrison.

Il est décidé de signer l'acte authentique en la forme administrative pour la vente à titre gratuit, de la parcelle entière, cadastrée section BC n° 555, lieudit les Grands Champs à Montbrison, par l'ASL du lotissement le domaine des Iris à Loire Forez agglomération.

N°0100/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) « rénovation énergétique » du 29 janvier 2021 pour le renouvellement du système thermique : chauffage, eau chaude sanitaire et gestion technique centralisée au gymnase de Noirétable.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) « rénovation énergétique » pour le renouvellement du système thermique : chauffage, eau chaude sanitaire et gestion technique centralisée au gymnase de Noirétable. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 34 821,25 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL « rénovation énergétique » est sollicitée à hauteur de 6 964,25 € HT, soit 20 % du montant de la dépense HT.

N°0101/2021 : attribution de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.

Il a été attribué une subvention d'un montant de 500 € aux bénéficiaires suivants :

- M. BEAUFORT Gérard - 1325 route de Menacey 42600 PRALONG
- Mme DESCHAMPS Lucie - 197 route du pont neuf 42990 SAUVAIN
- M. MAZENOD Christophe - 26 lot. Dupond 42210 L'HOPITAL LE GRAND
- Mme FLACHON Virginie - 7 chemin des Mazenottes 42680 ST-MARCELLIN-EN-FOREZ
- Mme ARDOUIN Laurence - 130 chemin de la croze 42990 PALOGNEUX
- M. FOUGERAS Emmanuel - 35 impasse des saules 42210 L'HÔPITAL-LE-GRAND
- M. CHAZAUD Hervé - 3 impasse du furan 42600 MONTBRISON
- M. VOURIOT Pierre - 8 impasse Déchelette 42130 BOËN
- Mme CAVECCHIA Maud - 4 rue des mésanges 42610 STROMAIN-LE-PUY

N°0102/2021 : avenant n° 2 à la convention d'adhésion au service commun de direction générale de la commune de St-Romain-le-Puy.

Il est décidé d'approuver l'avenant n° 2 à la convention d'adhésion au service commun de direction générale de la commune de St-Romain-le-Puy actant :

- la suppression de la mission de supervision du service commun de secrétaires de mairie,
- la mise à disposition du directeur général des services pour la mission d'animation des 6 secteurs de la communauté d'agglomération à hauteur de 0.1 ETP, à compter du 16 décembre 2019.

N°0103/2021 : avenant n° 1 à la convention d'adhésion du service commun des systèmes d'information de la commune de St Romain le Puy.

Il est décidé d'approuver l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service commun des systèmes d'information avec la commune de St-Romain-le-Puy actant la modification du calcul des unités d'œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2020.

N°0104/2021 : avenant n° 3 à la convention d'adhésion du service commun commande publique / assistance juridique de la commune de St Romain le Puy.

Il est décidé d'approuver l'avenant n° 3 à la convention d'adhésion au service commun commande publique /assistance juridique avec la commune de St-Romain-le-Puy mettant fin à la mise à disposition de son agent à compter de la signature par les deux parties.

N°0105/2021 : attribution de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.

Il a été attribué une aide financière d'un montant total maximum de 13 500 € à la mairie de St-Paul-d'Uzore – le bourg 42600 St-Paul-d'Uzore. ;

L'aide est composée comme suit : aide aux acteurs publics dans la reconquête du parc existant.

→ 13500 € / logement PLUS ou PALULOS dans la limite de 50% des travaux pour des logements PLUS ou PALULOS en réhabilitation

N°0106/2021 : approbation d'une convention de prêt d'un lot d'objets/ouvrages Bauhaus entre Benjamin Subtil et Loire Forez agglomération – Maison des Grenadières.

Il est décidé de signer une convention avec Benjamin Subtil sise 26 chemin de la Ferrière – 69260 Charbonnières-les-Bains, concernant le prêt d'un lot d'objets/ouvrages Bauhaus qui seront exposés à la maison des Grenadières - 5 rue Marchande 42440 Cervières, dans le cadre de l'exposition temporaire Les fils du Bauhaus, du 15 février au 30 novembre 2021, dates d'enlèvement et de retour comprises. La valeur totale d'assurance est de 5 220 €. La mise à disposition des meubles est effectuée à titre gracieux.

N°0107/2021 : approbation d'une prestation d'assistance et de maintenance pour l'année 2021 pour un progiciel de la gamme « Avenio » avec la Société Di'X.

Il est décidé d'approuver ce contrat de prestation d'assistance afin d'assurer la bonne continuité de fonctionnement du progiciel. Cette prestation est conclue pour une durée d'un an et reconductible tacitement d'année en année. Le coût de cette prestation est de 600 HT/an.

N°0108/2021 : approbation du contrat de maintenance pour l'année 2021 pour le progiciel incovar+ v2 de la société INCOTEC et Loire Forez agglomération.

Il est décidé d'approuver ce contrat d'assistance, de maintenance et de suivi de son système afin d'assurer un niveau de fonctionnement compatibles avec le progiciel Incovar+ v2 et les personnalisations de Loire Forez agglomération. Cette prestation est conclue pour une durée d'un an et reconductible tacitement d'année en année.

Le coût de cette prestation est de :

Maintenance progiciel 195,28€ /mois - Support logiciel 97,64 €/mois soit un total annuel de 3 515,04 € HT.

N°0109/2021 : approbation de conventions d'objectifs avec les associations sélectionnées pour participer à l'édition 2021 du challenge « Loire Forez agglomération course nature ».

Il est décidé de signer une convention d'objectifs avec les associations retenues pour participer à l'édition 2021 du challenge « Loire Forez agglomération course nature », et ceci afin que chacune de celles-ci puissent bénéficier d'une subvention de 500 €, en contrepartie des engagements pris par les organisateurs, et décrits précisément dans l'ensemble des conventions. Les associations retenues sont les suivantes :

- « course marcellinoise » pour le trail la marcellinoise (St-Marcellin-en-Forez,) le dimanche 11/04/2021,
- « comité des fêtes de Roche-en-Forez » pour le trail des hautes-chaumes (Roche-en-Forez), le 02/05/2021,
- « St-Hilaire évasion sportive » pour le trail des vallées (St-Hilaire-Cusson-la-Valmitte), le 29/08/2021
- « éveil ussonnais » pour le trail iciotrail (Usson-en-Forez,) le dimanche 19/09/2021.

N°0110/2021 : approbation d'un contrat type de service de maintenance pour le complexe sportif de Boën.

Il est décidé de conclure un contrat type de service de maintenance pour le complexe sportif de Boën pour une durée d'un an, soit du 5/02/2021 au 5/02/2022.

Cette prestation exécutée par la société Nilfisk s'élève à un montant annuel de 577 € HT soit 692.40€ TTC (TVA 20)

N°0111/2021 : approbation d'un contrat type de service de maintenance pour la piscine Aqualude.

Il est décidé de signer un contrat type de service de maintenance pour la piscine Aqualude pour une durée de 3 ans. Cette prestation exécutée par la société Elisath s'élève à un montant annuel de 2 986.27 € HT soit 3 583.52 € TTC (TVA 20%) pour la prestation de niveau 2.

N°0112/2021 : approbation des travaux complémentaires d'éclairage public rue Centrale à St-Georges-Haute-Ville.

Il est décidé de commander au SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) les travaux en objet. Cette prestation s'élève à un montant total de 2 010.92 €.

Détail : 20 412	Montant HT travaux	% PU	Participation collectivité
Complément rue Centrale	3 590.93 €	56 %	2 010.92 €

Cette participation sera financée par l'enveloppe « voirie et éclairage public » affectée à la commune de St-Georges-Haute-Ville.

N°0113/2021 : approbation d'une convention d'autorisation de rejet des eaux de fossé de voirie publique en terrain privé, sur la parcelle B 384 à Apinac.

Il est décidé de signer une convention d'autorisation de rejet des eaux de fossé de voirie publique en terrain privé avec GAEC de la Valette, propriétaire de la parcelle cadastrée section B n° 384 APINAC, moyennant une indemnité de 300 €.

Ce rejet des eaux de fossé de voirie sur propriété privée fera l'objet d'un acte authentique de constitution de servitude. L'indemnité sera versée lorsque l'acte de servitude correspondant sera signé.

N°0114/2021 : assainissement collectif, de leur financement, du transfert du résultat global de clôture et approbation du transfert de propriété des biens immobiliers cadastrés – commune de Noirétable.

Il est décidé d'approuver la convention de transfert de l'actif et du résultat global de clôture de l'assainissement de la commune de Noirétable selon les termes suivants :

Transfert de l'actif :

Pour la commune de Noirétable, le prix de cession des biens transférés est fixé à 2 694 638,55€ se décomposant comme suit :

- les emprunts pour : 528 375,13€
- les subventions pour : 2 166 263,42€

Transfert du résultat global de clôture :

Le résultat global de clôture à transférer par la commune de Noirétable à Loire Forez agglomération se compose :

- d'un déficit de fonctionnement de - 16 328,63€
 - d'un déficit d'investissement de - 48 660,78€
- soit un déficit global transféré de -64 989,41€ ce qui équivaut à un résultat par abonné de -82,79€.

Echéancier de reversement du résultat global :

En application des dispositions de la délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2018, le transfert de ce résultat global de clôture pourra s'effectuer de la manière suivante :

- un seul versement de 64 989,41€ émis par Loire Forez agglomération dans les deux mois après la signature de la convention

Transfert des biens cadastrés :

Pour la commune de Noirétable le transfert des biens immobiliers cadastrés, inclus dans le prix de cession, est ainsi fixé à 26 714,10€. Ce montant sera repris dans l'acte administratif qui constatera le transfert de propriété.

N°0115/2021 : approbation d'une convention de prêt d'une série de 7 photographies encadrées entre Clément Corsi et Loire Forez agglomération – Maison des Grenadières.

Il est décidé de signer une convention avec Clément Corsi sis 45 rue Deschanelle 63100 Clermont-Ferrand, concernant le prêt d'une série de 7 photographies encadrées qui seront exposées à la maison des Grenadières - 5 rue Marchande 42440 Cervières, dans le cadre de l'exposition temporaire Artiste invité - Les Fils du Bauhaus, du 28 août au 30 novembre 2021, dates d'enlèvement et de retour comprises. La valeur totale d'assurance est de 300 €.

La mise à disposition des meubles est effectuée à titre gracieux.

N°0116/2021 : signature de 2 contrats de mise à disposition de bureaux et de salles de réunions.

Il est décidé de signer les contrats de mise à disposition de bureaux et de salles de réunion au profit de l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique), Initiative Loire et France Loire Active avec :

- l'espace de coworking « Facility and Co » situé 2 place du souvenir Français à Montbrison,
- l'espace de coworking « atelier B » situé 7 place Mellet Mandard à St-Just St-Rambert.

Ces conventions prendront effet le 01/02/2021 jusqu'au 31/12/2021 et pourront être renouvelées annuellement après accord des deux parties. Elles prévoient les modalités financières suivantes :

- « Facility and Co » à Montbrison :
 - o une adhésion mensuelle de 15€ HT soit 165 € HT pour l'année 2021,
 - o la location d'un bureau à raison d'un nombre moyen de 6 journées par mois pour un tarif de 45 € HT ou 65 € HT la journée (en fonction du bureau disponible) soit un maximum de 4 192 € HT pour l'année 2021,
 - o la location d'une salle de réunion à raison de 3 heures par mois pour un tarif de 20€ HT l'heure soit 600 € HT pour l'année 2021.
- « Atelier B » à St-Just-St-Rambert :
 - o une adhésion annuelle de 30€ TTC pour l'année 2021,
 - o la réalisation de 2 clés supplémentaires pour l'accès aux locaux pour 44 € TTC (22 € TTC la clé),
 - o la location d'un bureau à raison d'une moyenne de 6 demi-journées par mois pour un tarif de 75€ TTC le carnet de 5 demi-journées (15€ la demi-journée), soit 1 200€ TTC pour l'année 2021.

La facturation sera établie sur la base des jours de présences prévus dans le planning mis à jour mensuellement.

N°0117/2021 : approbation d'une convention de prêt d'une table basse Bauhaus entre Nina Subtil, représentée légalement par Benjamin Subtil, et Loire Forez agglomération – Maison des Grenadières.

Il est décidé de signer une convention avec Benjamin Subtil, représentant légal de Nina Subtil, sise 26 chemin de la Ferrière 69260 Charbonnières-les-Bains, concernant le prêt d'une table basse Bauhaus qui sera exposée à la maison des Grenadières - 5 rue Marchande 42440 Cervières, dans le cadre de l'exposition temporaire Les Fils du Bauhaus, du 8 mars au 30 novembre 2021, dates d'enlèvement et de retour comprises.

La valeur totale d'assurance est de 100€. La mise à disposition des meubles est effectuée à titre gracieux.

N°0118/2021 : approbation d'une convention de mise à disposition individuelle d'un agent de Loire Forez agglomération au bénéfice de la commune de St-Romain-le-Puy.

Il est décidé de signer la convention de mise à disposition individuelle suivante :

- M. Jérémy LOPEZ, technicien informatique, mis à disposition auprès de la commune de Saint-Romain-le-Puy pour une quotité horaire estimée à 20 % de son temps de travail soit 7 heures de travail hebdomadaires,

La durée de la convention est fixée à 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2020, dans le cadre défini par cette convention de mise à disposition individuelle.

N°0119/2021 : approbation de conventions d'objectifs avec les associations sélectionnées pour participer à l'édition 2021 du challenge « Loire Forez agglomération course nature ».

Il est décidé de signer une convention d'objectifs avec l'association Chalma'trail pour participer à l'édition 2021 du challenge « Loire Forez agglomération course nature » le dimanche 4 juillet 2021, et ceci afin qu'elle puisse bénéficier d'une subvention de 500 €, en contrepartie des engagements pris par les organisateurs, et décrits précisément dans l'ensemble de la convention annexée à la présente.

N°0120/2021 : groupement de commandes pour la réalisation de travaux de création d'un rond-point au carrefour de l'avenue de St-Etienne et de la rue Chantelauze sur la commune de Montbrison.

Afin de réaliser des économies d'échelle pour la réalisation de travaux de création d'un rond-point au carrefour de l'avenue de St-Etienne et de la rue Chantelauze sur la commune de Montbrison, il est décidé de constituer un groupement de commandes entre la commune de Montbrison et Loire Forez agglomération et de signer la convention correspondante. Loire Forez agglomération est désigné coordonnateur de ce groupement.

Il est décidé de désigner les personnes suivantes pour représenter Loire Forez agglomération au sein de la commission d'appel d'offres spécifique de ce groupement :

Elu titulaire	Elu suppléant
Monsieur Yves MARTIN	Monsieur Georges Thomas

Monsieur Christophe BAZILE représentant la commune de Montbrison dans le cadre de la convention de groupement de commandes, et pour éviter tout potentiel conflit d'intérêt, il est

décidé de désigner Monsieur Olivier JOLY, 1^{er} vice-président en charge des finances pour signer la convention de groupement de commandes.

N°0121/201 : dédommagement des abonnés aux transports scolaires en raison de l'interruption des services pendant le 1^{er} confinement.

Pour chaque élève domicilié sur le territoire de Loire Forez qui en a fait la demande, et qui était inscrit en 2019/2020 sur un service de transport scolaire, un dédommagement d'un montant forfaitaire de 22€ a pu lui être accordé par les services départementaux, à l'époque délégataire de Loire Forez agglomération sur la gestion des inscriptions scolaires.

Pour les familles ayant eu des difficultés pour bénéficier de ce dédommagement (changement d'adresse mail, mauvaise compréhension du message d'origine...), le remboursement de la dizaine de familles concernée sera effectué directement par les services de Loire Forez agglomération, après fourniture d'un Relevé d'Identité Bancaire.

N°0122/2021 : avenants n°1 aux conventions d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol des communes de Montarcher, St-Paul-d'Uzore et Ste-Foy-St-Sulpice.

Il est décidé de signer les avenants n°1 aux conventions d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol avec les communes suivantes de Montarcher, St-Paul-d'Uzore, Ste-Foy-St-Sulpice.

Ces avenants actent de l'ajustement des unités d'œuvre à compter du 1^{er} janvier 2020 et de l'instruction automatisée des demandes de certifications d'urbanisme (Cua) à compter du 1^{er} janvier 2021.

N°0123/2021 : convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune de Craitilleux en matière de commande publique.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune de Craitilleux en matière de commande publique.

Pour ce faire, le volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics est de 3 unités d'œuvre selon la liste des équivalents marchés présente en annexe 1 de la convention.

Le coût de l'unité d'œuvre du service étant de 153 €, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève à un montant de 459 €. Elle est conclue jusqu'à réalisation des marchés correspondant à ce volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics.

N°0124/2021 : approbation de l'avenant n°3 à la convention d'études et de veille foncière entre la commune de Savigneux, Loire Forez agglomération et l'EPORA relatif au site « Derichebourg ».

Il est décidé de proroger la convention d'études et de veille foncière « site Derichebourg » d'une durée de 2 ans et de compléter l'article 10 par un alinéa 10.5 portant sur la «réalisation d'études ou prestations de nature technique complémentaires». Les autres dispositions de la convention d'études et de veille foncière initiale restent inchangées.

N°0125/2021 : approbation de la convention d'études et de veille foncière entre la commune de Margerie-Chantagret, Loire Forez agglomération et l'EPORA – « Centre-bourg ».

Il est décidé de signer la convention d'études et de veille foncière « centre-bourg » sur la commune de Margerie-Chantagret. La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans à compter de la date à laquelle elle est rendue dûment exécutoire. Cette durée peut être prorogée par voie d'avenant.

N°0126/2021 : convention de mise à disposition du service commun bureau d'études / VRD auprès de la commune de Mornand-en-Forez pour son projet d'aménagement de voirie sur le RD113.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun bureau d'études / VRD auprès de la commune de Mornand-en-Forez pour son projet d'aménagement de voirie sur le RD 113. Le service interviendra sur les missions suivantes :

- Etudes, APS-APD (avant projets sommaires et détaillés)
- PRO-DCE (étude du projet, dossier de consultation des entreprises)
- ACT (assistance à la passation des contrats de travaux)
- DET (direction de l'exécution des travaux)
- AOR (assistance opérations de réception)

Pour ce faire, le volume horaire global estimé est de 150 heures. Le coût horaire du service étant de 44 € de l'heure, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 6 600€. Elle est conclue pour la durée de l'opération depuis les phases d'études jusqu'à la phase de réception.

N°0127/2021 : approbation des travaux d'éclairage public du Bourg de la Chapelle-en-Lafaye.

Il est décidé de commander au SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) les travaux en objet. Cette prestation s'élève à un montant total de 8 576 €.

Détail : EP 22 633	Montant HT travaux	% PU	Participation collectivité
Eclairage Bourg	15 316 €	56 %	8 576 €

Cette participation sera financée par l'enveloppe d'investissement d'initiative communale affectée à la commune de La Chapelle-en-Lafaye au titre « voirie/éclairage public ».

N°0128/2021 : demande de subvention auprès du Département de la Loire dans le cadre du contrat négocié pour la création d'aménagements cyclables, dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Champ de Mars à Savigneux.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès du Département de la Loire au titre du contrat négocié, pour la création d'un aménagement cyclable provisoire rue du Champ de Mars à Savigneux. Cette demande de subvention s'inscrit dans le cadre de l'AXE 3 « un territoire éco-responsable » et la fiche action 9 « Etude et aménagements de nouvelles liaisons cyclables ».

Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 4 723 € HT. L'aide financière du Département est sollicitée à hauteur de 1 417 € HT, soit 30 % du montant de la dépense HT.

N°0129/2021 : agrément des contrats de sous-traitances notifiés en février 2021.

Il est décidé d'accepter les actes spéciaux des sous-traitances suivants :

Code marché	Objet du marché	N° du lot	Titulaire - Nom et adresse	Objet de l'acte	Montant sous-traitance HT	Sous-traitant Nom et adresse
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 42210 MONTROND-LES-BAINS	fourniture et pose des garde-corps sur le bâtiment d'exploitation	19 206,00 €	Les ateliers de la Plaine ZA Plancieux 42210 MONTROND-LES-BAINS
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 42600 CHAMPDIEU	menuiseries extérieures	50 000,00 €	SC Alu 34 chemin de la Corée 42600 CHAMPDIEU
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 42600 CHAMPDIEU	plâtrerie peinture	15 872,24 €	FOREZ DECORS 427 route de Montbrison ZI de Tournel 42600 Champdieu
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 42130 ST-SIXTE	carrelage	8 009,40 €	ATOUT CARRO La Prébende 42130 ST-SIXTE
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 42330 ST-GALMIER	fourniture et installation de panneaux photovoltaïques	26 845,57 €	FAUCHE CENTRE EST ZI Gavé BP76 42330 ST-GALMIER
LF18/229	Exploitation et maintenance de la piscine Aqualude à Montbrison	unique	AXIMA CONCEPT 12 Rue Jean Servanton 42600 MONTBRISON	mise en place d'un robot de nettoyage et fenêtres techniques	4 049,70 €	Forez Nettoyage 20 rue des Roseaux verts ZAC des Granges 42600 MONTBRISON

LF18/137	Travaux Orangerie - Lot n°11 Electricité	11	SNER ZA Porte de la Suisse Normande Allée de Cindais 42130 BOËN-SUR-LIGNON	tirage de câble, pose d'appareillage	40 000,00 €	Entretien du Forez Parc d'activité Champbayard 42130 BOËN-SUR-LIGNON
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 42530 ST-GENEST-LERPT	Étanchéité	14 919,00 €	Super étanchéité Zac du Tissot 42530 ST-GENEST-LERPT
LF19/124	Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Boën-sur-Lignon	unique	Groupement SAUR / BRUNEL ENTREPRISE / SADE / ATELIER DES VERGERS 41 rue St-Jean de Dieu 26780 MALATAVERNE	fourniture et pose d'un pont clarificateur et équipements pour ouvrage de dégraissage	33 711,95 €	ECS Concept 780 Chemin du Razas 26780 MALATAVERNE

N°0130/2021 : agrément d'avenant concernant la suppression d'un marché portant sur la mission du plan local d'urbanisme

Il est décidé d'accepter l'avenant suivant qui n'impacte pas le montant du marché :

Code marché	Objet du marché	N° du lot	Titulaire - Nom et adresse	Objet de l'acte	Montant avenant HT
LF16/058	Volet communication et concertation de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat	unique	Groupement IDDEST - LA BOULE A NEIGE AGENCE RECIPROQUE 18 Place Tolozan 69001 LYON	Suppression d'une mission	0,00 €

N°0131/2021 : approbation des travaux d'éclairage public du parking de la mairie et de la RD3 à La Tourette.

Il est décidé de commander au SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) les travaux en objet. Cette prestation s'élève à un montant total de 3 897 €.

Détail : EP 22 633	Montant HT travaux	% PU	Participation collectivité
Eclairage parking mairie et RD3	6 959 €	56 %	3 897 €

Cette participation sera financée par l'enveloppe d'investissement d'initiative communale affectée à la commune de La Tourette au titre « voirie/éclairage public ».

N°0132/2021 : attribution de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.

Il a été attribué une subvention d'un montant de 500 € aux bénéficiaires suivants :

- Mme VICTOIRE Ludivine – 89 chemin du Gueret – ST-JUST ST-RAMBERT
- Mme MASSON Justine – 258 chemin de la loge du printemps – SAUVAIN
- M. LACAND Fabrice – 29 chemin de la valla – CHAMPDIEU
- M. BERNIER Philippe – 38 impasse du four à pain – UNIAS
- M. DEMEURE Frédéric – 30 rue du Révérend Père Couturier – MONTBRISON
- Mme SOUVIGNET Marise – 35 impasse des roseaux - ST-JUST ST-RAMBERT
- M. ODO Georges – 12 rue de St-Marcellin – ST-ROMAIN-LE-PUY
- M. CHENAVIER Gérard – 521 rue des terres rouges – MONTBRISON
- M. REMILLEUX Emmanuel – 2 chemin du pas de la mule – ECOTAY-L'OLME
- M. BRAHMI Cédric – 8 rue des fontaines – TRELINS
- M. GIRARDET Steven – 144 chemin de l'adret – ST-BONNET-LE-COURREAU
- Mme LAMOTTE Véronique – 687 avenue des bourgs – STE-AGATHE-LA-BOUTERESSE
- M. GEOFFRAY Bernard – 72 rue de la goutte – ARTHUN
- Mme RAYNAUD Jacqueline – 27 chemin des vignes – ST-JUST ST-RAMBERT
- Mme BARONNET Chantal – 58 rue de Terland – ST-ROMAIN-LE-PUY
- M. RICHARD Bertrand – 100 chemin de St-Martin – ESSERTINES-EN-CHÂTELNEUF
- M. DURAND Robert – 519 chemin de la Moresse – BOËN-SUR-LIGNON
- Mme BERARD Odette – 3 rue du moulin 42890 SAIL-SOUS-COUZAN

N°0133/2021 : dédommagement des abonnés aux transports scolaires en raison de l'interruption des services pendant le 1^{er} confinement.

Pour chaque élève domicilié sur le territoire de Loire Forez qui en a fait la demande, et qui était inscrit en 2019/2020 sur un service de transport scolaire, un dédommagement d'un montant forfaitaire de 22€ a pu lui être accordé par les services départementaux, à l'époque délégataire de Loire Forez agglomération sur la gestion des inscriptions scolaires.

Pour les familles ayant eu des difficultés pour bénéficier de ce dédommagement (changement d'adresse mail, mauvaise compréhension du message d'origine...), le remboursement de la dizaine de familles concernée sera effectué directement par les services de Loire Forez agglomération, après fourniture d'un relevé d'identité bancaire.

N°0134/2021 : approbation d'une convention d'objectifs et de moyens entre l'association du centre culturel de Goutelas et Loire Forez agglomération.

Il est décidé de signer une convention avec l'association du centre culturel de Goutelas sise, 277 route de Goutelas 42130 MARCOUX, pour la mise en œuvre de la 7^e édition de la création participative « les chemins en scène et en musique », dans le cadre du dispositif d'éducation aux arts et à la culture.

Ce projet sera mené au cours de l'année 2021 et reposera sur le travail commun d'artistes (professionnels et amateurs) d'ici et d'ailleurs et d'habitants du territoire (individus, membres d'associations, enfants, jeunes, publics en difficulté etc.).

L'intervention du centre culturel de Goutelas consistera à opérer, en lien avec Loire Forez agglomération, la coordination artistique de la création participative. Le centre culturel de Goutelas assumera les dépenses liées aux interventions des artistes, ainsi que les frais généraux liés à la mise en place des actions des « chemins en scène et en musique ». Le coût total de la subvention versée s'élève à 16 000 € TTC.

N°0135/2021 : approbation de l'avenant n° 5 à la convention d'utilisation de la piscine du Petit Bois par l'association des Sauveteurs Secouristes de Bonson.

Il est décidé de signer un avenant n° 5 à la convention existante avec l'association des sauveteurs secouristes de Bonson pour la période du 27 février au 27 mars 2021 qui proposera, au regard de l'application des décisions sanitaires pour le sport en date du 16 janvier 2021 des créneaux relatifs à la dérogation concernant les formations professionnelles ou continue des entraînements selon les plannings établis et dans le respect du couvre-feu.

N°0136/2021 : convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique auprès de la commune de St-Laurent-Rochefort en matière de commande publique.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun commande publique auprès de la commune de St-Laurent-Rochefort en matière de commande publique.

Pour ce faire, le volume horaire global est estimé à 9 unités d'œuvre. Le coût horaire du service étant de 153 €, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève à un montant de 1 377 €. Elle est conclue jusqu'à réalisation des dossiers correspondant à ce volume d'unités estimé.

N°0137/2021 : approbation de la convention de transfert en pleine propriété des immobilisations nécessaires à l'exécution de la compétence assainissement collectif, de leur financement, du transfert du résultat global de clôture et approbation du transfert de propriété des biens immobiliers cadastrés – commune de ST-SIXTE.

Il est décidé d'approuver la convention de transfert de l'actif et du résultat global de clôture de l'assainissement de la commune de ST-SIXTE selon les termes suivants :

Transfert de l'actif :

Pour la commune de ST-SIXTE le prix de cession des biens transférés est fixé à 326 538,80€ se décomposant comme suit :

- les emprunts pour : 68 780,81€
- les subventions pour : 257 757,99€

Transfert du résultat global de clôture :

Le résultat global de clôture à transférer par la commune de ST-SIXTE à Loire Forez agglomération se compose :

- d'un excédent de fonctionnement de 1 582,10€
 - d'un excédent d'investissement de 30 003,72€
- soit un excédent global transféré de 31 585,82€ ce qui équivaut à un résultat par abonné de 180,49€.

Echéancier de reversement du résultat global :

En application des dispositions de la délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2018, le transfert de ce résultat global de clôture pourra s'effectuer de la manière suivante :

- un seul versement de 31 585,82€ dans les deux mois après la signature de la convention

Transfert des biens cadastrés : pour la commune de ST-SIXTE le transfert des biens immobiliers cadastrés, inclus dans le prix de cession, est ainsi fixé à 1 681,10€. Ce montant sera repris dans l'acte administratif qui constatera le transfert de propriété.

N°0138/2021 : approbation de la convention de transfert en pleine propriété des immobilisations nécessaires à l'exécution de la compétence assainissement collectif, de leur financement, du transfert du résultat global de clôture et approbation du transfert de propriété des biens immobiliers cadastrés – commune de ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT.

Il est décidé d'approuver la convention de transfert de l'actif et du résultat global de clôture de l'assainissement de la commune de ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT selon les termes suivants :

Transfert de l'actif :

Pour la commune de ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT le prix de cession des biens transférés est fixé à 809 223,60€ se décomposant comme suit :

- les emprunts pour : 343 276,40€
- les subventions pour : 465 947,20€

Transfert du résultat global de clôture :

Le résultat global de clôture à transférer par la commune de ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT à Loire Forez agglomération se compose :

- d'un déficit de fonctionnement de - 14 044,04€
 - d'un excédent d'investissement de 195 363,47€
- soit un excédent global transféré de 181 319,43€ ce qui équivaut à un résultat par abonné de 1 416,56€.

Echéancier de reversement du résultat global :

En application des dispositions de la délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2018, le transfert de ce résultat global de clôture pourra s'effectuer de la manière suivante :

- 1^{er} versement de 63 461,80€ dans les deux mois après la signature de la convention
- 2^{ème} versement de 63 461,80€ dans les six mois après la signature de la convention
- 3^{ème} versement de 54 395,83€ dans les neuf mois après la signature de la convention

Transfert des biens cadastrés :

Pour la commune de ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT le transfert des biens immobiliers cadastrés, inclus dans le prix de cession, est ainsi fixé à 2 379,15€. Ce montant sera repris dans l'acte administratif qui constatera le transfert de propriété.

N°0139/2021 : avenants n°1 aux conventions d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol des communes de CRAINTILLEUX, St-BONNET-LE-COUREAU, St-SIXTE et UNIAS.

Il est décidé de signer les avenants n°1 aux conventions d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol avec les communes de CRAINTILLEUX, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Sixte, Unias.

Ces avenants actent de l'ajustement des unités d'œuvre à compter du 1^{er} janvier 2020 et de l'instruction automatisée des demandes des Cua à compter du 1^{er} janvier 2021.

N°0140/2021 : avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie de la commune de MORNAND-EN-FOREZ.

Il est décidé d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie de la commune de MORNAND-EN-FOREZ modifiant la quotité horaire de la secrétaire de mairie en place de 28h à 29h à compter du 1^{er} février 2021.

N° 0141/2021 : approbation des travaux de modernisation de l'éclairage public dans diverses rues à BONSON.

Il est décidé de commander au SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) les travaux en objet. Cette prestation s'élève à un montant total de 9 048 €.

Détail : EP 23 039 et 230171a-b	Montant HT travaux	% PU	Participation collectivité
Ajout PL parking rue du Stade (2)	4 057 €	81 %	3 286 €
Modernisation éclairage rue Georges Brassens (2)	2 811 €	81 %	2 277 €
Modernisation éclairage rue des Charmes (3)	4 303 €	81 %	3 485 €
	11 171 €	81 %	9 048 €

Cette participation sera financée par :

- l'enveloppe d'investissement d'initiative communale affectée à la commune de Bonson au titre « voirie/éclairage public » pour 5 563 €
- l'enveloppe « mise aux normes et exemplarité » pour 3 485 €

N°0142/2021 : convention de mise à disposition du service commun bureau d'études / VRD auprès de la commune de Mornand-en-Forez pour son chantier de signalétique.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun bureau d'études / VRD auprès de la commune de Usson en Forez pour la réalisation de son chantier de signalétique. Le service interviendra sur les missions suivantes :

- Etat des lieux
- Rédactions des pièces techniques (BPU + DQE + CCTP) + plan

Pour ce faire, le volume horaire global estimé est de 86 heures. Le coût horaire du service étant de 44 € l'heure, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 3784 €.

N°0143/2021 : convention de mise à disposition du service commun bureau d'études / VRD auprès de la commune de Usson en Forez pour son projet de requalification de l'entrée nord du Bourg.

Il est décidé d'approuver la convention de mise à disposition du service commun bureau d'études / VRD auprès de la commune de Usson en Forez pour son projet de requalification de l'entrée nord du Bourg. Le service interviendra sur les missions suivantes :

- Rédaction du cahier des charges de Maîtrise d'œuvre.

Pour ce faire, le volume horaire global estimé est de 24 heures. Le coût horaire du service étant de 44 € de l'heure, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 1 056€. Elle est conclue pour la durée de l'opération depuis les phases d'études jusqu'à la phase de réception.

N°0144/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, pour les travaux d'embellissement et de sécurisation des abords de l'école à Pralong.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, catégorie d'opération « revitalisation des villes petites et moyennes » pour les aménagements d'embellissement des abords de l'école et de l'église et la mise en sécurité. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 136 989 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL 2021 ou DETR 2021, est sollicitée à hauteur de 27 398 €, soit 20 % du montant de la dépense HT.

N°0145/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, pour les travaux de la place du Lavoir, à Boisset les Montrond.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, catégorie d'opération « revitalisation des villes petites et moyennes » pour l'aménagement de la place du Lavoir située à Boisset les Montrond. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 85393 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL 2021 ou DETR 2021, est sollicitée à hauteur de 17078 €, soit 20 % du montant de la dépense HT.

N°0146/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, pour les travaux d'aménagement du centre bourg de St-Bonnet-le-Château – tranche 2

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, catégorie d'opération « revitalisation des villes petites et moyennes » pour l'aménagement, l'embellissement et la modernisation des places du grand Faubourg, place de la République et rue Dessous les remparts, St-Bonnet-le-Château – tranche 2. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 647 268 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL 2021 ou DETR 2021, est sollicitée à hauteur de 64 727 €, soit 10 % du montant de la dépense HT.

N°0147/2021 : approbation de l'avenant n°1 de la convention opérationnelle entre la commune de Montbrison, Loire Forez agglomération, Loire Habitat et l'EPORA – Beauregard.

Il est décidé de signer l'avenant n°1 à la convention opérationnelle de « Beauregard » sur la commune de Montbrison. Cette convention n'a pas d'impact financier pour Loire Forez agglomération.

N°0148/2021 : approbation de demandes de subventions pour l'année 2021 auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre de l'Innovation dans les contrats territoriaux ainsi que pour le captage des Giraudières faisant partie des captages prioritaires de la Loire

Il est décidé de solliciter plusieurs subventions, auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne, pour des projets dont le détail et le plan de financement sont identifiés ci-dessous :

INNOVATION DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX – MARAICH'HAIES
ETUDE SUR LES TYPES DE HAIES ADAPTEES AU SECTEUR ET LES DEBOUCHES DE LEURS CO-PRODUITS

DETAIL DES DEPENSES 2021	COUT HT	PARTICIPATION AGENCE DE L'EAU 50 %	PARTICIPATION LFA 50%
<u>PHASE 1 : DIAGNOSTIC TERRAIN</u>			
PRESTATIONS BUREAU D'ETUDE EPODE	7 800€		
<u>PHASE 2 : ENQUETES</u>			
<u>PRESTATIONS ARDAB/CHAMBRE D'AGRICULTURE</u>	11 228€		
<u>PHASE 3 : VALORISATION DES HAIES EN MARAICHAGE</u>			
PRESTATION DE PIERRE THEVENON DONT ANALYSES ET PRESTATIONS EXPERTS	14 612€	16 820€ HT	16 820€ HT
COUT TOTAL DU PROJET	33 640€		

INNOVATION DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX – CEPOTHABLE
COMMUNICATION SUR L'EAU POTABLE, LES HAIES ET L'AGRICULTURE DURABLE

Détail des prestations	Prestataire		Taux d'aide AELB	Aide AELB	Taux reste à charge LFa	Reste à charge LFa
Création et édition de 3 panneaux de communication	Jécom	990,00 €	50%	495,00 €	50%	495,00 €
Création et impression d'un bulletin de communication grand public	Jécom	1 225,00 €	50%	612,50 €	50%	612,50 €
Routage, affranchissement et envoi du bulletin de com grand public	Jécom	4 077,00 €	50%	2 038,50 €	50%	2 038,50 €
Cat'agreau 1er et 3ème trimestre- création et édition de 2 bulletins	Jécom	340,00 €	50%	170,00 €	50%	170,00 €
TOTAL Jécom		6 632,00 €	50%	3 316,00 €	50%	3 316,00 €

Mise en place d'un rucher de biosurveillance pour communiquer (grands public et scolaires) sur la démarche via les abeilles	efikos	5 850,00 €	50%	2 925,00 €	50%	2 925,00 €
CEPOTHABLE	TOTAL	12 482,00 €	50%	6 241,00 €	50%	6 241,00 €

CAPTAGE PRIORITAIRE DES GIRAUDIÈRES 2021 – ANIMATION AGRICOLE COLLECTIVE
ACTION DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA FERTILITE ET LA COUVERTURE DES SOLS EN MARAICHAGE
ET GRANDE CULTURE

Détail des prestations	Prestataire	Montant	Taux d'aide AELB	Aide AELB	Taux reste à charge LFA	Reste à charge LFA
Axe 2 : Apports techniques et mise en pratique en maraichage						
3 Journées techniques sur les couverts	6 jours ARDAB	3 600,00 €	50%	1 800,00 €	50%	1 800,00 €
Intervention expert maraichage	3 1/2 journées CA69	1 101,21 €	50%	550,61 €	50%	550,61 €
Axe 1 : Fertilité des sols et gestion de l'azote						
kit nitrachek x 5	Agro ressource	833,00 €	50%	416,50 €	50%	416,50 €
Analyses de reliquats/fumier/sol (estimation)	César	1 200,00 €	50%	600,00 €	50%	600,00 €
Semences de couverts (estimation)	Bioagri-Agri sud est	2 000,00 €	50%	1 000,00 €	50%	1 000,00 €
Accompagnement technique Gestion de la fertilisation	CA42	3 231,72 €	50%	1 615,86 €	50%	1 615,86 €
TOTAL actions collectives		11 965,93 €	50%	5 982,97 €	50%	5 982,97 €

N°0149/2021 : attribution d'une subvention pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.

Il a été attribué une subvention d'un montant de 41 033.90 € à SCI POX'IMMO - M Bastien Di Piazza - 4 et 4 bis rue des Légouvé - MONTBRISON

N°0150/2021 : contrat de maintenance du système de télécommunication pour le bâtiment France Service situé à Boën-sur-Lignon et la médiathèque de St-Just St-Rambert, entre la société SAS SYBORD et Loire Forez agglomération.

Il est décidé d'approuver un contrat de maintenance du système de télécommunication, avec SAS SYBORD, comprenant un forfait de 5 tickets d'intervention (1 ticket équivaut à 15 minutes) /an. La facturation sera annuelle à terme à échoir. Ce contrat est conclu pour une durée de 60 mois.

Ces prestations s'élèvent à un montant total de 5 675 € HT pour les 5 ans, soit :

Maison France services à Boën-sur-Lignon
600 € HT / an

Médiathèque St-Just St-Rambert
535.00 € HT /an

N°0151/2021 : avenant au contrat de maintenance afin d'ajouter des logiciels supplémentaires, entre la société INCOM et Loire Forez agglomération.

Il est décidé de signer un avenant visant à inclure la maintenance de logiciels complémentaires au contrat conclu avec la société INCOM comme suit :

- 2 licences Anemone complémentaires pour un montant annuel de 703 € HT,
- 1 licence AT nomade relève manuelle et radio Homerider, Coronis et Zenner pour un montant annuel de 323 € HT,
- 4 licences AT nomade relève manuelle et radio Homerider, Coronis et Zenner et gestion des interventions pour un montant annuel de 1897 € HT.

Le coût annuel de ces acquisitions complémentaires est de 2 923 €. La redevance globale annuelle de maintenance (hors réindexation) passe ainsi de 8 938 € HT à 11 861 € HT (hors réindexation)

N°0152/2021 : opération de fouilles archéologiques préventives place du Grand Faubourg, rue de dessous les Remparts et rue des Serruriers sur la commune de St-Bonnet-le-Château.

Il est décidé de signer un marché pour des travaux d'opération de fouilles archéologiques préventives place du Grand Faubourg, rue dessous les Remparts et rue des Serruriers sur la commune de St-Bonnet-le-Château. Le montant du marché est de 133 610.00 € HT (tranche ferme + tranches optionnelles).

Le titulaire retenu pour ce marché est la société EVEHA – Parc Ester Technopole, 31 rue du Soyouz, 87068 LIMOGES Cédex.

N°0153/2021 : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, pour les travaux de réhabilitation de la déchèterie située à St-Just St-Rambert.

Il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), exercice 2021, catégorie d'opération « la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics », ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2021, pour la réhabilitation de la déchèterie située à St Just St-Rambert. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 185 300 € HT. L'aide financière de l'Etat, DSIL 2021 ou DETR 2021, est sollicitée à hauteur de 37 060 €, soit 20 % du montant de la dépense HT.

N°0154/2021 : approbation de la convention de partenariat avec l'entreprise Forez Loc pour la mise à disposition gratuite de broyeurs à végétaux auprès des usagers du territoire.

Il est décidé d'approuver la convention de partenariat avec l'entreprise Forez Loc pour la mise à disposition gratuite de broyeurs à végétaux auprès des usagers du territoire.

La présente convention est établie pour une durée de 2ans et donnera lieu à une indemnisation de la jardinerie en fonction des objectifs remplis sans pouvoir excéder 4 000 € TTC pour la durée totale de la convention.

N°0155/2021 : mise à jour des modalités de calcul du montant de l'indemnité relative aux occupations temporaires agricoles des réserves foncières de Loire Forez agglomération.

Il est décidé de définir de nouvelles modalités de calcul de l'indemnité relative aux occupations temporaires agricoles des réserves foncières de Loire Forez agglomération. Le montant de l'indemnité annuelle, pour un terrain agricole, est fixé ainsi :

- Une part variable, fonction de la surface et de la catégorie du terrain concerné :
 - o Pour les terrains classés en dernière catégorie :
Surface du terrain occupé X moyenne minima-maxima du barème défini par l'arrêté préfectoral en vigueur, minoré de 20 % pour tenir compte de la précarité de l'occupation
 - o Pour les terrains des autres catégories :
Surface du terrain occupé X loyer minima du barème défini par l'arrêté préfectoral en vigueur, minoré de 20 % pour tenir compte de la précarité de l'occupation
- Une deuxième part variable, fonction des éléments présents sur le terrain, avec justification des montants (frais d'adhésion à l'aspersion en cas de borne existante par exemple).

L'indemnité continue à ne concerner que les occupations dont la surface est supérieure à 0,5 hectare.

<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DU 23 MARS 2021</p>

N°01 BC : fonds d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente.

Le bureau communautaire se prononce sur les 7 dossiers qui ont été examinés lors du comité local de sélection qui s'est réuni le 9 mars dernier. Après avoir délibéré par 23 voix pour, le bureau communautaire :

- approuve l'attribution de subventions pour les montants proposés pour les entreprises présentées dans le tableau ci-dessus, concernant les 5 établissements suivants :
 - CACAMERLOTTE à SAINT-BONNET-LE-CHATEAU
 - LE SENS DES REGARDS à SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD
 - L'EPI CURIEUX à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
 - TRAITEUR ET SAVEURS à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
 - CHASSON SERGE à L'HOPITAL-LE-GRAND
- décide d'ajourner les dossiers présentés par les établissements ci-dessous :
 - LA CROISEE DES CHEMINS à MONTBRISON, dans l'attente de la mise en conformité de l'entreprise au regard de ses obligations réglementaires,
 - CR BEAUTY TECH à MONTBRISON dans l'attente de la mise en conformité de l'entreprise au regard de ses obligations réglementaires
- autorise le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne mise en œuvre des subventions communautaires ainsi accordées

Le tableau récapitulatif des demandes est le suivant :

N° Dossier	Raison sociale de l'établissement	Commune	Taille commune	Activité	Secteur d'activité	Profil de l'entreprise	Nature du projet	Montant des investissements HT	Montant des investissements éligibles HT	Subvention LFA attribuée	Subvention FISAC sollicitée	Décision du Bureau
19-043 F	CACAMERLOTTE	SAINT-BONNET-LE-CHATEAU	Communes rurales	Vente de produits bio et terroir, art de la table	Commerce	DEVELOPPEMENT	Déménagement et construction d'un nouveau bâtiment commercial, les investissements concernent l'agencement complet du nouveau local commercial, mobilier en bois, équipements frigorifiques (vitrines, chambres froides)	142 768 €	75 000 €	7 500 €	7 500 €	AVIS FAVORABLE -
19-056 F	LE SENS DES REGARDS	SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD	Communes rurales	Institut de beauté	Artisanat	CREATION	Création d'un institut de beauté dans une ancienne maison d'habitation. Les locaux appartiennent à la Mairie de ST ETIENNE LE MOLARD. Travaux de finitions intérieures du local, achat de matériel, enseigne	14 516 €	14 516 €	1 452 €	1 452 €	AVIS FAVORABLE -
19-058 F	L'ÉPI-CURIEUX	SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT	Communes > 2 000 hab	Fabrication de pain au levain et de pizzas	Artisanat	DEVELOPPEMENT	Achat et installation d'un four et d'un conduit de cheminée et achat de matériel divers	21 231 €	21 231 €	2 123 €	2 123 €	AVIS FAVORABLE -
20-061 F	TRAITEUR ET SAVEURS	SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT	Communes > 2 000 hab	Charcuterie traiteur	Artisanat	DEVELOPPEMENT	Réfection totale du magasin : carrelage, plâtrerie peinture, menuiseries intérieures, électricité, climatisation/chauffage. Les vitrines du magasin sont changées, l'enseigne ainsi que les caisses enregistreuses	41 399 €	41 399 €	4 140 €	4 140 €	AVIS FAVORABLE -
20-064 F	LA CROISEE DES CHEMINS	MONTBRISON	Communes > 2 000 hab	Boutique ésotérique	Commerce	CREATION	Mise au norme ERP, rénovation du local, achat de mobilier, enseigne, mise en place d'un site en ligne	12 418 €	12 418 €	1 242 €	1 242 €	AJOURNE -
21-067 F	CR BEAUTY TECH	MONTBRISON	Communes > 2 000 hab	Institut de beauté	Artisanat	CREATION	Aménagement intérieur du local : travaux de plaquiste, peinture extérieure, électricité, plomberie, enseigne, achat de matériel professionnel, mobilier et électroménager	48 206 €	48 206 €	4 821 €	4 821 €	AJOURNE -
21-069 F	CHASSON SERGE	L'HOPITAL-LE-GRAND	Communes rurales	Horticulteur, pépiniériste et entreprise de jardin	Artisanat de production	DEVELOPPEMENT	Achat d'une tondeuse autotractée et d'un broyeur à fléaux	34 912 €	34 912 €	3 491 €	3 491 €	AVIS FAVORABLE -
										24 769 €	24 769 €	